

de la Pologne pour l'achat de blé additionnel et sursis des paiements, 1060-1065

PONTS INTERNATIONAUX : voir États-Unis (Peace Bridge)

POWER AUTHORITY DE L'ÉTAT DE NEW YORK : voir Voie maritime du Saint-Laurent (dragage du chenal de navigation au niveau de l'île Cornwall)

R

RÉSEAU D'ALERTE AVANCÉ

maintien en service par le personnel américain, 174-178; accord pour permettre aux États-Unis de continuer à assurer le fonctionnement des sites jusqu'en 1963, 175-176; coûts, 175-176; déclaration préparée pour la Commission permanente mixte de défense Canada-États-Unis, 176-178

réapprovisionnement des sites

Arctique de l'Est, 174, 178-180; coûts, 179-180

Grand Nord, 166-173; Alaska Freight Lines : réapprovisionnement non autorisé des sites, 168-169; approbation par les États-Unis de la route du fleuve Mackenzie, 173; étude par le Comité consultatif de la mise en valeur du Nord, 167, 172-173; réserves des États-Unis concernant la route du fleuve Mackenzie, 169-171; Société de transport du Nord limitée : utilisation de la route du fleuve Mackenzie, 166-168

RESTRICTIONS QUANTITATIVES : voir Restrictions sur les importations

RESTRICTIONS SUR LES IMPORTATIONS : voir aussi Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (11^e séance des Parties contractantes), États-Unis (taxe sur la publicité dans les magazines; droits de douane sur les pommes de terre), intégration de l'Europe de l'Ouest (Marché commun européen; zone européenne de libre-échange)

Benelux, 718-723; note du Benelux aux États-Unis concernant l'imposition de restrictions et ébauche de réponse des États-Unis, 718, 720-721; note de protestation du Canada (25 avril 1957), 722-723; opposition du Canada à une exemption du GATT, 719; représentations du Canada auprès des hauts représentants néerlandais, 721-722

Canada, 317-327

dindons, 318, 320-322; relation avec le GATT, 318; représentations effectuées par la Fédération canadienne d'éleveurs de dindons, 320-322

fruits et légumes, 317-319, 323-327; denrées agricoles spéciales : abricots, 317-318, 324-325, 327; fraises, 323-327; relation avec la Loi sur les douanes, 323, 325; GATT, 319, 323-324, 326; rôle du Comité interministériel de la politique du commerce extérieur, 323-326

États-Unis, 348-373

bière, 339-348; consultations Canada-États-Unis à ce sujet, 343-349; loi limitant les importations de bière dans les États suivants : Maryland, 341-343; New York, 340-341, Pennsylvanie, 341; position de la Carling Brewing Company et de Canadian Breweries Limited, 339; réduction du droit de douane canadien imposé sur la bière américaine, 347; restrictions du Canada sur les importations de bière, 341-342

filets des poissons de fond, 348-356; Loi américaine d'extension des traités de commerce, 354; note de protestation du Canada à l'intention des États-Unis (16 oct.1956) à ce sujet, 351-352; recommandations de la Tariff Commission à ce sujet, 348-349; rejet par le président Eisenhower des recommandations de la Tariff Commission, 355-356; relation avec le GATT, 353; représentations du Canada auprès des États-Unis à ce sujet, 349-350, 353-354

graine de trèfle d'alsike, 363-364; position du Canada à ce sujet, 363-364; recommandations de la Tariff Commission, 363

pétrole, 352-353, 357-362; Loi américaine sur les accords commerciaux réciproques, 352, 357; mémoire du Canada sur les restrictions relatives aux importations de pétrole (27 avril 1957), 358-360; relation avec la crise de Suez, 357-358; représentations canadiennes auprès des États-Unis

plomb et zinc, 364-373; barème mobile proposé de droits de douane, 364-365; GATT, 365, 367, 369; Loi américaine sur les accords commerciaux réciproques, 365, 369-370; position du Canada relativement aux droits de douane proposés, 366-367; relation avec les politiques d'écoulement des excédents agricoles, 371; représentations du Canada auprès des États-Unis à ce sujet, 368-370, 372-373